

**FMH**

Verbindung der Schweizer Ärztinnen und Ärzte

Fédération des médecins suisses

Federazione dei medici svizzeri

Swiss Medical Association

Communiqué de presse

Berne, le 3 juin 2005

Une décision du DFI trop peu nuancée

La FMH regrette que le Département fédéral de l'intérieur ait aujourd'hui retiré cinq médecines complémentaires des prestations obligatoirement remboursées par l'assurance de base. Une décision plus nuancée aurait été nécessaire ...et possible!

La FMH (Fédération des médecins suisses) soutient en principe tous les efforts visant à contrôler et à réduire les coûts dans le domaine de la santé publique en Suisse. Elle est malgré tout déçue de la décision qui vient d'être prise par le département de M. Couchepin. C'est en effet précisément sur des prestations relativement peu coûteuses, vivement appréciées par beaucoup de médecins et de très nombreux patients, que l'on cherche à réaliser des économies!

Autre conséquence de cette décision: il deviendra plus difficile de garantir le haut niveau de la formation médicale postgraduée et continue des médecins proposant des prestations de médecine complémentaire et de contrôler la qualité de leurs prestations.

Une fois de plus, le domaine de la santé se voit pénalisé d'un obstacle supplémentaire, placé au mauvais endroit et de manière inutile. La FMH ne comprend pas pour quelle raison le DFI n'a tenu aucun compte de sa proposition de compromis, fondée sur des considérations sociales. Elle préconisait en effet de maintenir les prestations des cinq domaines de la médecine complémentaire dans l'assurance de base, mais en les assortissant d'une faible prime complémentaire optionnelle. Ces prestations seraient ainsi restées accessibles à chacun, sans que tout le monde doive pour autant participer à leur financement.

Renseignement: Daniel Lüthi, responsable de la communication FMH,
n° de tél. 031/ 359 11 50